

Image not found or type unknown



Empiètement de la haie du voisin sur ma maison

Par **mandette**, le **06/05/2016** à **19:44**

[smile17]j'ai adressé une lettre recommandée avec AR à mon voisin dont la haie étouffe ma maison. En hauteur env. 4 m, et plus d'un mètre a travers le grillage. En outre il envahi toute la clo^ture et le grillage d'entrée avec son lierre qui, qui l'été dernier a attiré des frelons asiatiques terrorisant mes aides de vies.

Combien de temps dois-je attendre sa réponse ?

Que devrais-je faire ensuite? Merci d'avance